

Forêts à haute valeur écologique
Etat et statuts actuels en Rhône-Alpes
Outils utiles au développement des travaux



Ornella Kristo

Octobre 2012

Synthèse :

Forêts à haute valeur écologique de Rhône-Alpes

Synthèse réalisée par :

Ornella KRISTO
515 Route de Montaud
38210 Saint Quentin Sur Isère
Email : ornella.kristo@gmail.com

Etude commandée par :

REFORA (Jean ANDRE)
Maison des Associations Case V3
67, rue St François de Sales
73 000 Chambéry
<http://refora.online.fr>
Email : je.andre@free.fr

RESUMES DES PARAGRAPHERS D'ETUDE.

Introduction

Mobiliser plus de bois tout en préservant mieux la biodiversité.

Comment préserver mieux la biodiversité sans connaître précisément les forêts les plus intéressantes du point de vue biologique ? La présente synthèse est guidée par un objectif vaste : faire l'état des lieux de ce que l'on pourrait appeler les forêts à haute valeur écologique en Rhône-Alpes. Ces forêts présentent toutes un potentiel intéressant pour compléter la trame verte et le réseau FRENE.

La difficulté de l'exercice réside dans le fait que rares sont les forêts identifiées comme telles à ce jour. Si atteindre un état des lieux exhaustif relève ici de l'utopie, nous allons au moins placer un cadre précis pour l'étude de ces forêts.

Après un bref rappel des grandes caractéristiques des forêts rhônalpines et un aperçu des études en cours, nous donnerons la définition des forêts à haute valeur écologique ainsi qu'un descriptif détaillé des catégories existantes pour ce type de forêt.

Dans un deuxième temps, l'inventaire des forêts bénéficiant d'un statut de préservation sera présenté, accompagné d'une analyse territoriale.

Enfin, nous dresserons un bilan de la connaissance de ces forêts et émettrons quelques propositions pour la suite.

I Les forêts en Rhône-Alpes

I.1 Un territoire forestier riche

Présentation synthétique des forêts Rhônalpines. Dans ce paragraphe, les grandes caractéristiques de ces forêts sont rappelées, la dynamique régionale est évoquée. Ce paragraphe a pour but de replacer rapidement le contexte à travers un état des lieux des forêts de la région.

I.2 Les forêts à haute valeur écologique

Présentation des projets Rhônalpins liés à l'écologie des forêts. Rappels concernant le projet FRENE. En synthétisant toutes ces études, il est possible d'établir une définition des forêts à haute valeur écologique qui recouvre plusieurs types de forêts aux caractéristiques différentes.

I.3 Forêts concernées par un statut de préservation

Une fois la définition des forêts à haute valeur écologique établie, il convient de s'intéresser aux différents statuts appliqués et applicables à ces forêts en vue de leur préservation. Une clé de détermination est proposée et le lien avec les travaux de la commission FRENE est établi.

II Inventaire des forêts à statut.

II.1 Compilation des données

Afin de proposer un état des lieux des forêts à haute valeur écologique, un maximum de données est récolté et présenté dans ce paragraphe. La création d'une base de données sur les forêts bénéficiant déjà d'un statut est proposée.

II.2 Synthèse des données par type de forêt

Ce document est l'ébauche d'un véritable outil de travail pour les études futures de forêts à haute valeur écologique. Pour chaque type de statut de préservation appliqué aux forêts, une fiche est créée afin de dresser l'état des lieux régional correspondant.

III Analyse de la connaissance des forêts en Rhône-Alpes et de la protection associée

III.1 Analyse spatiale

Le détail par type de statut a été présenté dans la partie précédente. Dans le présent paragraphe, une analyse globale, régionale, combinant tous les statuts (divisés en deux grandes parties : sites gérés et sites préservés, au sens des notions proposées par le CREN). Le lien avec la trame verte est établi, notamment à travers la présentation d'un exemple local.

III.2 Propositions et perspectives

Suite à l'analyse globale effectuée, des grandes lignes se dessinent pour envisager de futurs projets.

Conclusion

L'étude des forêts à haute valeur écologique est portée par une dynamique intéressante en Rhône-Alpes. Cette dynamique est largement maintenue par l'existence du réseau FRENE. A ce jour, l'étude de ces forêts est à son commencement et le besoin de fixer un cadre cohérent, accepté par le plus grand nombre, se fait sentir.

Un superficie importante de forêt est concernée par un statut de préservation. L'existence d'un tel statut permet le plus souvent d'avoir accès facilement à des caractéristiques précises des milieux concernés. L'analyse de ces zones à statut a été largement présentée dans cette étude. Elle doit permettre également de poursuivre la création d'aires protégées en ayant une réelle connaissance des réalités territoriales.

Plusieurs projets d'inventaires existent à ce jour, ils doivent être poursuivis de manière encadrée et en concertation. De plus, il est primordial d'étudier plus précisément l'intégration de ces forêts dans la trame verte.